



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Centres de vacances et de loisirs

Question écrite n° 5340

Texte de la question

M Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports, sur la nécessité d'engager une action de promotion et de défense des centres de vacances. Dans un souci de justice et de solidarité, il apparaît en effet important de faciliter le départ des enfants en centres de vacances et de faire reconnaître ainsi le droit aux vacances de tous les jeunes de France. Il lui demande ce qu'il envisage de faire pour aider les associations à élargir leur action dans ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - La nécessaire revalorisation du secteur des centres de vacances et de loisirs constitue l'une des priorités d'action du secrétariat d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports. Une campagne de promotion pour l'été 1989 est actuellement à l'étude. Celle-ci se déroulera en deux temps. Une première phase, de dimension nationale, lancera officiellement la campagne. Elle aura pour objet d'actualiser et de renover l'image du secteur auprès du grand public. Elle sera suivie d'une phase de promotion organisée à l'échelon départemental par les services extérieurs du secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et des sports en collaboration avec les organisateurs des centres. C'est essentiellement dans cette deuxième phase que l'effort d'information portera sur les différentes aides existantes, souvent mal connues des ayants droit. Parallèlement à cette action, le secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et des sports mettra en place en 1989 un groupe de réflexion, afin d'examiner avec l'ensemble des partenaires intéressés des possibilités d'amélioration du système d'aides aux familles, aux organisateurs et aux propriétaires d'équipements.

Données clés

Auteur : [M. Mignon Jean-Claude](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5340

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3305